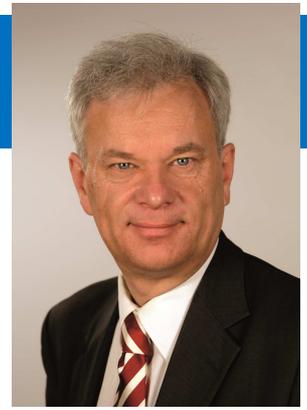


RAPPORT D'ACTIVITE 2010

SIDASS MORET SEINE ET LOING
23 RUE DU PAVE NEUF
77 250 MORET SUR LOING
Tél : 01.64.70.58.40
Fax : 01.64.70.58.41
secretariat.sidass@ccmsl.com



LE MOT DU PRESIDENT



Notre Syndicat poursuit les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement de notre territoire.

Les usagers bénéficient d'un service de qualité à coût maîtrisé. Poursuivons ensemble nos progrès dans l'action et la protection de notre environnement.

Yolich serrès

S O M M A I R E

	Page
Périmètre du SIDASS et compétences	2
Finances	4
Administration Générale	5
Compétence ANC	7
Compétence Collecte	8
Compétence Traitement	11
Les Actions des Délégués	13
Ressources Humaines	15
Communication	15



PERIMETRE DU SIDASS ET COMPETENCES

10 communes adhérentes au 1^{er} janvier 2010 :

- ∞ Ecuelles ;
- ∞ Episy ;
- ∞ Montarlot ;
- ∞ Moret sur Loing ;
- ∞ Montigny sur Loing ;
- ∞ Saint Mammès ;
- ∞ Vernou-la Celle sur Seine ;
- ∞ Villecerf ;
- ∞ Villemer ;
- ∞ Ville Saint Jacques.

Superficie :

10 332 hectares

Population et abonnés :

18 517 habitants desservis
8 025 abonnés

Patrimoine :

(Données délégataire 2010)

- ∞ 5 stations d'épuration
- ∞ 37 postes de relèvements
- ∞ 134 km de réseaux dont :
 - 29 144 ml de réseau eaux usées
 - 72 725 ml de réseau unitaire
 - 11 604 ml de réseau en refoulement
- ∞ 1 441 avaloirs
- ∞ 2 724 regards de visite



COMPETENCES DU SYNDICAT

Le Syndicat à la carte exerce pour le compte des communes adhérentes une compétence à caractère obligatoire et des compétences à caractère optionnel décrites ci-après :

Compétence à caractère obligatoire

Le Syndicat assure pour les communes adhérentes le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Ses missions sont les suivantes :

- contrôle du projet et de la conformité de la réalisation pour les installations neuves,
- réalisation du diagnostic initial pour les installations existantes,
- contrôle de bon fonctionnement tous les 4 ans pour l'ensemble des installations non collectives du territoire du Syndicat.

Compétences à caractère optionnel

Les communes adhérentes peuvent opter pour une ou plusieurs compétences à caractère optionnel suivantes :

Collecte

- ◆ Collecte et évacuation des eaux usées arrivant dans le réseau intercommunal collectif et réalisation de tous travaux et études nécessaires dans ce domaine ;
- ◆ Collecte et évacuation des eaux pluviales arrivant dans le réseau intercommunal collectif unitaire et réalisation de tous travaux et études nécessaires dans ce domaine ;

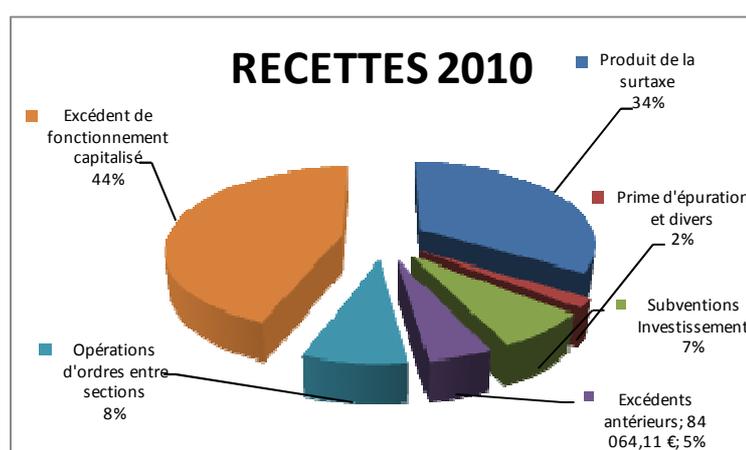
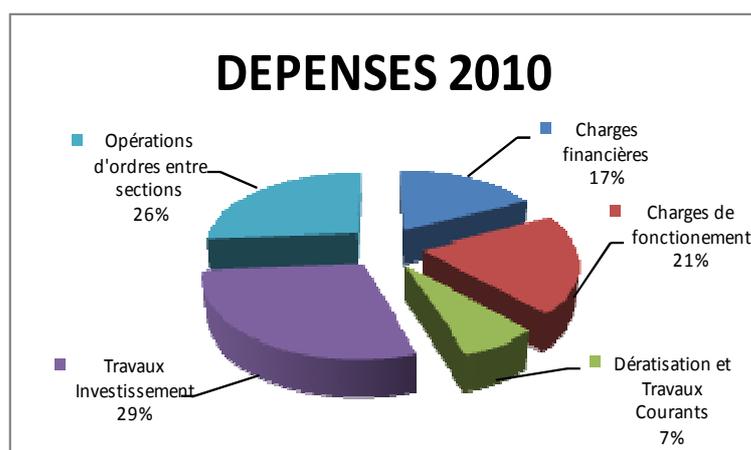
Traitement

- ◆ Traitement des eaux usées arrivant du réseau intercommunal collectif et réalisation de tous travaux et études nécessaires dans ce domaine ;
- ◆ Traitement des eaux pluviales arrivant du réseau intercommunal collectif unitaire et réalisation de tous travaux et études nécessaires dans ce domaine ;

GESTION DU BUDGET

Le budget est réparti en deux sections : la section de fonctionnement qui retrace l'ensemble des opérations liées à la gestion courante des services et la section d'investissement qui englobe les opérations portant sur la consistance du patrimoine de la collectivité.

En 2010, l'ensemble des budgets du SIDASS Moret Seine et Loing a représenté : 983 532,96 € en dépenses et 1 798 396,26 € en recettes, générant un excédent de 814 863,30 €.



LE SERVICE ASSURE EGALEMENT LA GESTION :

- ◆ du dossier d'assurance de la collectivité : Un nouveau contrat a été conclu avec la SMACL au 1^{er} janvier 2010. Le marché a été conclu pour une durée de 2 ans renouvelable une fois. Ce contrat a été divisé en 4 lots :
 - Responsabilité civile : coût annuel 3 815,00 €
 - Protection juridique : coût annuel 817,50 €
 - Dommages aux biens : coût annuel 135,50 €
 - Véhicules à moteur : coût annuel 583,31 €
- ◆ du suivi administratif des décisions liées au budget prises lors des Comités Syndicaux.

SURTAXE - REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Le Syndicat perçoit une surtaxe de la part des usagers afin de couvrir les dépenses nécessaires. Celle-ci représente environ 34% des recettes du Syndicat.

Le montant de la surtaxe est différent d'une commune à l'autre. Il est voté chaque année et recouvré par les délégataires et une régie par le biais de la facture d'eau.

Une harmonisation de cette surtaxe est initiée depuis 2007 jusqu'à l'échéance des délégations de service public en cours (2014/2015).

BUREAU SYNDICAL

Le Bureau Syndical composé du Président, des quatre Vice-Présidents et de trois membres élus, s'est réuni une fois au cours de l'année 2010, pour se prononcer sur les décisions à proposer au Comité Syndical.

COMITE SYNDICAL

Le SIDASS Moret Seine et Loing est administré par un Comité Syndical composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes membres. La représentation des communes par compétence au sein du Comité Syndical est paritaire, chacune proposant un délégué titulaire et un suppléant par compétence.

Il est composé de vingt-trois délégués titulaires et se réunit à l'initiative du Président au moins une fois par trimestre.

Les séances du Comité Syndical sont publiques.

Cinq réunions se sont déroulées en 2010 au siège social du SIDASS.

A l'issue de ces cinq comités, vingt-neuf délibérations ont été prises.

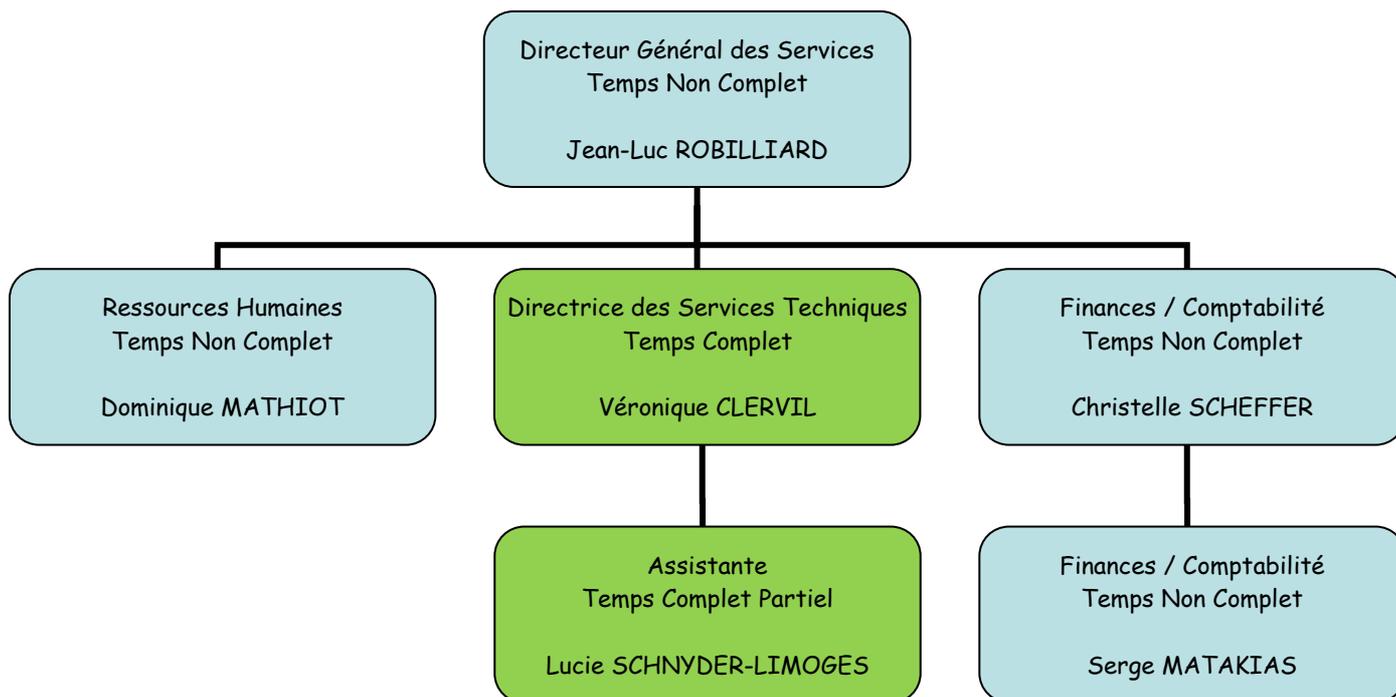
COMMISSIONS ET COMITES DE SUIVI

3 commissions et un comité ont été constitués afin de répondre aux exigences de la commande publique et le suivi des services délégués sur les thèmes suivants :

- ◆ 1 commission d'appel d'offres
- ◆ 1 commission permanente de service public AC
- ◆ 1 commission permanente de service public ANC
- ◆ 1 comité de suivi de l'autorité délégante ANC



ORGANIGRAMME DU SERVICE



FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif est délégué à Véolia Eau sur l'ensemble du territoire du Syndicat.

Le Service Public d'Assainissement Collectif est délégué à :

- ◆ Véolia Eau sur les communes de :
Ecuelles, Episy, Montigny sur Loing, Moret sur Loing, Saint-Mammès, Vernou-la Celle sur Seine, Villecerf
- ◆ SAUR sur la commune de :
Ville Saint Jacques.

Les Services Techniques du SIDASS assurent la coordination des actions, le suivi des délégataires ainsi que la gestion des prestations concernant les investissements. Ils gèrent au quotidien les demandes des communes et des usagers.

L'ensemble des communes adhèrent à la compétence obligatoire ANC.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif est délégué à Véolia Eau par affermage depuis le 1^{er} janvier 2006.

La campagne de diagnostics a démarré au 1^{er} trimestre 2007 sur les communes de : Villemer ; Villecerf ; Ville Saint Jacques.

Le bilan détaillé d'avancement au 31 décembre 2010 est présenté dans le tableau suivant :

	Nombre d'installation	Visites effectuées	État			Restant à visiter
			Bon Fonctionnement	Acceptable	Non Acceptable	
Lot 1						
Villecerf	16	12	1	1	10	4
Villemer	311	242	62	24	156	69
Ville Saint Jacques	9	9	4	1	4	0
Totaux	336	263	67	26	170	73
	100,00%	78,27%				21,73%

Description d'une installation



■ Comment fonctionne une installation d'assainissement non collectif

- ❶ **La collecte** des eaux usées.
- ❷ Le prétraitement : la fosse toutes eaux.
- ❸ Le **traitement** : le système d'épandage.
- ❹ Un **système de rejet** des eaux traitées soit par dispersion dans le sol ou de manière exceptionnelle vers le milieu superficiel.

- Le système d'assainissement non collectif **ne doit en aucun cas recevoir les eaux de pluie**, qui doivent être évacuées séparément.

COMMUNES ADHERENTES

Les communes d'Ecuelles ; Episy ; Montigny sur Loing ; Moret sur Loing ; Saint-Mammès ; Vernou-la Celle Sur Seine ; Villecerf ; Ville Saint Jacques adhèrent à la compétence optionnelle collective.

MAITRISE DES ENTRANTS

Usagers Domestiques

Les délégataires ont réalisé **22 contrôles de conformité** en 2010.

Année	2009	2010	Evolution 2010/2009
Nombre de contrôle	10	22	+ 120 %

Usagers Non Domestiques

Une campagne pluriannuelle de diagnostics des installations d'assainissement des usagers non domestiques : PME ; PMI ; Industriels ; a été mise en place par le SIDASS.

Cette démarche, validée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, permet à chaque usagers concerné de bénéficier d'une subvention pouvant aller jusqu'à 50 % du montant des travaux de mise en conformité.

Cette action concerne 137 installations sur le périmètre du Syndicat.

Année	2009	2010	Evolution 2010/2009	Projection 2011
Nombre de contrôle	6	26	+ 430 %	36



Les types de travaux aidés par l'agence de l'eau de Seine Normandie par secteur d'activité



Types de travaux aidés par secteur d'activité



Secteurs d'activités

- Professionnels de l'automobile (garages, carrosseries, centres de lavage, etc...)
- Mécanique
- Imprimerie
- Restauration
- Boucherie Charcuteries
- BTP (peintres)
- Les assimilés domestiques (inversion de branchement, parking)
- Pressings (substitution au perchloréthylène)
- etc.

ENTRETIEN ET SURVEILLANCE DES RESEAUX

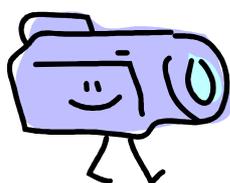
Dératisation



La dératisation a été effectuée par une entreprise spécialisée dans le traitement des rongeurs par la pose d'appâts, une fois par an dans les 2 724 regards d'accès au réseau.

Une deuxième intervention ponctuelle est réalisée au début de l'automne.

Inspections télévisées des réseaux



Le SIDASS a fait procéder à l'inspection télévisée de 2 791,90 ml de réseau :

- ◆ 1 280,20 ml de diagnostic préalable à la réalisation des travaux,
- ◆ 1 511,70 ml pour les contrôles de conformité après travaux.

Autorisations de raccordement au réseau



26 autorisations de raccordement ont été délivrées par les Services Techniques, soit une augmentation de 13% par rapport à l'année 2009.

Année	2009	2010	Evolution 2010/2009
Nombre d'autorisation	23	26	+ 13 %

Demandes d'interventions

118 demandes d'interventions suite à débordements de réseaux sous domaine public, refoulements chez les particuliers, casses d'équipements en fonte, nuisances olfactives, affaissements de voirie, problèmes d'étanchéités ..., ont été traitées par les Services Techniques en partenariat avec les délégataires.

Toutes ont nécessité une visite de diagnostic sur site permettant d'établir les actions à mettre en œuvre.

Année	2009	2010	Evolution 2010/2009
Nombre d'intervention	135	118	- 13 %

TRAVAUX DE FONCTIONNEMENT SUR RESEAUX

Le SIDASS a fait exécuter les travaux suivants :

- ◆ Reprise de deux (2) boîtes de raccordement
- ◆ Fraisage de vingt-cinq (25) ml de réseau
- ◆ Diagnostic Amiante du réseau sis Quai du Loing à Saint-Mammès

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT SUR RESEAUX

Dans le courant de l'année 2010 les opérations suivantes ont été réalisées :

◆ Moret sur Loing :

Rue des Fossés

Réhabilitation des réseaux d'assainissement de la place Samois à la rue du Clos Blanchet, sur 150 ml, pour un montant de **44 026,00 € HT**

Maitrise d'œuvre : Services Techniques du SIDASS

Travaux : SADE



◆ Saint-Mammès :

Rues du Capitaine Ballot et La Fontaine

Réhabilitation des réseaux d'assainissement pour un montant de **172 320,00 € HT**

Maitrise d'œuvre : CERAMO

Travaux : SADE

Coordonateur SPS : ALPHA CONCEPT

Contrôle de conformité : ETST

Subventions : AESN : 106 359 €
Conseil Général 77 : 27 000 €



◆ Remplacement de fontes :

- ✓ **Episy :**
6 tampons de voirie
- ✓ **Moret sur Loing :**
5 tampons de voirie et 5 trappes sur poste de relèvement
- ✓ **Saint-Mammès :**
21 tampons de voirie et 2 grilles avaloir
- ✓ **Vernou-la Celle sur Seine :**
3 tampons de voirie et 3 grilles avaloir
- ✓ **Villecerf :**
11 tampons de voirie
- ✓ **Ville Saint Jacques :**
3 tampons de voirie



COMPETENCE TRAITEMENT

COMMUNES ADHERENTES

Les communes d'Episy ; Montigny sur Loing ; Vernou-la Celle sur Seine ; Villecerf ; Ville Saint Jacques adhèrent à la compétence optionnelle traitement.

Il est à noter que les eaux collectées sur Ecuelles, Moret sur Loing et Saint-Mammès sont acheminées vers la station d'épuration du S.I.A. qui en assure le traitement.

FONCTIONNEMENT DES STATIONS

Le traitement des effluents et la surveillance du fonctionnement des stations d'épuration sont assurés par les délégataires de services publics, conformément à la réglementation en vigueur (arrêté du 22 juin 2007) ou à l'arrêté Préfectoral de fonctionnement du site.

La surveillance du respect des normes de rejet est réalisée par les services de l'état : LE SATESE lors des visites de contrôles annuelles, appelées « **Autosurveillance** ».

Le SIDASS a mandaté ACCELDIAG pour la réalisation des Diagnostics Techniques Amiante de ses installations (Episy ; Montigny sur Loing ; Vernou-la Celle sur Seine ; Villecerf ; Ville Saint Jacques) pour un montant de 1 085 € HT.

Les rapports ont été remis aux délégataires de service public, Véolia Eau et SAUR.

OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

◆ Villecerf :

✓ Mise en place de la débitmétrie pour l'autosurveillance :

Montant de l'opération : **16 054,00 € HT**

Maitrise d'œuvre : Services Techniques du SIDASS

Travaux : Automatismes SEGUIN

Contrôle de conformité : SOCOTEC

Subventions : AESN : 6 422 €

Conseil Général 77 : 4 816 €



✓ Dossier de déclaration type « Loi sur l'Eau » (régularisation administrative) :

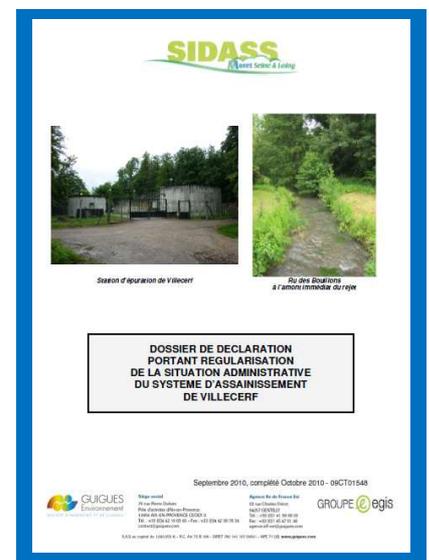
Montant de l'opération : **8 450,00 € HT**

Maitrise d'œuvre : Services Techniques du SIDASS

Bureau d'Etudes : GUIGUES Environnement

Subventions : AESN : 4 225 €

Conseil Général 77 : 2 535 €



VISITE DES ELUS

Dans le cadre des projets de création d'un assainissement non collectif sur la future ZAC de Vernou-la Celle sur Seine et de réhabilitation de la station d'épuration de Ville Saint Jacques, une délégation d'élus accompagnée des Responsables du SIDASS ont visité le site expérimental PHYTORESTORE ainsi que le Lycée du Gué à Congis sur Théroouanne (77) équipé de jardins filtrants épuratoires.



LES ACTIONS DES DELEGATAIRES

Par délégation de service public, la collectivité confie la gestion et la maintenance de son patrimoine. Les travaux de renouvellement sont réalisés par les délégataires, ceux relevant des dépenses d'investissement sont réalisés par la collectivité.

MISSIONS ASSUREES PAR LES DELEGATAIRES

- ◆ Entretien (préventif et curatif) et réparations des ouvrages
- ◆ Curage des canalisations
- ◆ Visite périodique des postes de relèvement et des stations d'épuration
- ◆ Nettoyage préventif et curatif des avaloirs et grilles
- ◆ Réalisation des branchements (hormis renforcement et extension)
- ◆ Gestion des sous produits et des boues
- ◆ Renouvellement : remplacement à l'identique du matériel électromécanique
- ◆ Télésurveillance des ouvrages et intervention en cas de défaut 7j/7, 24h/24
- ◆ Gestion clientèle
- ◆ Rédaction annuelle d'un Compte Rendu Technique et d'un Compte Rendu Financier

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DE L'EXPLOITATION DES RESEAUX

Les performances environnementales sont respectées par les délégataires grâce à la :

- ◆ maîtrise des entrants
le contrôle de conformité des branchements des usagers domestiques ; l'établissement des autorisations municipales de rejet des industriels (PME / PMI)
- ◆ surveillance des réseaux
inspections visuelles et télévisées des canalisations et des branchements
- ◆ maîtrise des transferts et déversement vers le milieu naturel
identification des points de rejets
- ◆ programmation du curage des réseaux et des ouvrages
actions préventives et curatives des réseaux et des accessoires et identification des points noirs
- ◆ gestion des sous-produits de collecte (déchets)
identification et conformité des filières d'évacuation des boues et produits de la collecte

PERFORMANCE DU TRAITEMENT - CONFORMITE DES REJETS

La qualité des rejets et leur impact sur le milieu naturel (conformité des systèmes de traitement aux prescriptions règlementaires) sont appréciés aux regards des indicateurs du décret du 2 mai 2007.

Les performances du traitement sont contrôlées annuellement par le SATESE.

Aucune non-conformité n'a été relevée en 2010 sur les rejets.

QUELQUES CHIFFRES

Curage des réseaux et accessoires



Curage préventif annuel sur :

- ◆ 1 547 accessoires (*bouches d'égouts, grilles avaloirs*)
- ◆ 9 413 ml de canalisation
- ◆ Postes de relèvement : 520 interventions

Intervention curative sur :

- ◆ 12 canalisations représentant 360 ml de conduite
- ◆ 23 branchements particuliers
- ◆ 12 accessoires (*bouches d'égouts, grilles avaloirs*)

Sous-produits des 5 stations d'épuration et de la collecte



Traitement en épandage agricole conformément à la réglementation

- ◆ 1 560 T de boues brutes (soit 33,5 T à un taux de siccité variant de 2 à 3 %) produites, traitées et épandues

Traitement en compostage conformément à la réglementation

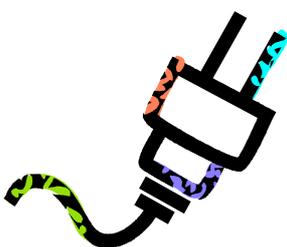
- ◆ 2 276 T de boues brutes (soit 33,04 T à un taux de siccité variant de 1 à 3 %) produites, traitées et compostées



Traitement en centre d'élimination agréé

- ◆ 900 T de boues brutes (soit 14,1 T à un taux de siccité variant de 1 à 2 %) produites, traitées et éliminées

Consommation énergétique



Postes de relèvement et de refoulement

115 498 KWh

Stations d'épuration

302 782 KWh

EFFECTIFS ET MASSE SALARIALE

Le Syndicat d'Assainissement Moret Seine et Loing compte un effectif global permanent au 31 décembre 2010 de 2 agents.

Pour cette année 2010, la masse salariale y compris les indemnités des élus s'est élevée à 115 222 euros, générant 120 bulletins de salaire.

GESTION DES CARRIERES & FORMATION

Une gestion prévisionnelle des dossiers de retraite, conformément à l'évolution législative a été mise en place, permettant la transmission d'informations et d'estimations aux agents.

COMMUNICATION

SITE INTERNET

<http://www.cc-moret-seine-loing.fr/-Assainissement-.html>

The screenshot shows the website for the community of communes Moret Seine & Loing. The header features the logo 'Moret Seine & Loing' and navigation links for 'Marchés publics', 'Plan du site', 'Liens utiles', and 'Une question, une remarque?'. A search bar is located on the right. The main content area is titled 'Assainissement' and includes the text: 'Le Syndicat Intercommunal à la carte est composé des communes d'Ecuelles, Episy, Montarlot, Montigny-sur-Loing, Moret-sur-Loing, Saint-Mammès, Vernou-La Celle sur Seine, Villecerf, Villemer et Ville Saint-Jacques. Chacune des communes adhère obligatoirement à la compétence Assainissement non collectif et suivant le mode d'assainissement des communes, à la compétence collective et ou traitement.' Below this text is the logo for 'SIDASS Moret Seine & Loing' and the text 'Les statuts du SIDASS'. A sidebar on the left contains a menu with categories like 'Au quotidien', 'Sports & loisirs', 'Tourisme', 'Economie', 'Actualités', and 'Nos communes', along with a photo of children.

Plaquette informative et exposition itinérante Véolia Eau :

COMPETENCE COLLECTE

Plaquette informative de l'Agence de l'Eau Seine Normandie relative aux aides attribuées aux usagers non domestiques, remise aux usagers lors du diagnostic et disponible aux Services Techniques du SIDASS :

eau SEINE NORMANDIE

PME-PMI ET ARTISANS

POUR UNE GESTION SIMPLE ET EFFICACE DE VOS DÉCHETS

Au-delà du savoir-faire, un savoir être environnemental

S'engager pour améliorer l'environnement

Infos Conseils

L'Agence de l'eau vous aide à trier, collecter et traiter vos déchets dangereux pour l'eau

Retour d'expérience

LES AIDES

POUR QUI ?

EN BÉNÉFICIAIRE

Retours réglementaire

« Un investissement qui va nous permettre de mieux servir nos clients »

Agence de l'eau Seine Normandie